

Le 15 janvier 2016

## Lancement de l'enquête du recensement de la population

**Le jeudi 21 janvier 2016**

L'enquête de recensement 2016 en Guyane, se déroule du jeudi 21 janvier au samedi 20 février pour les communes de moins de 10.000 habitants et au samedi 27 février pour les communes de plus de 10.000 habitants.

Comme chaque année, la collecte du recensement de la population est réalisée en partenariat avec les communes, sous le contrôle technique et méthodologique de l'Insee.

Le **recensement par internet** est le mode de collecte privilégié. Il est proposé à tous les habitants. Une notice d'information contenant un code d'identification et un mot de passe uniques ainsi que toutes les informations nécessaires est transmise aux ménages par l'agent recenseur.

Ce mode de collecte présente de nombreux avantages : une unique visite de l'agent recenseur au ménage, une économie de papier, une réponse plus facile (l'enquêté est parfaitement guidé, des filtres permettent de lui éviter les questions ne le concernant pas), une confidentialité préservée, un gain en temps.

***Une seule adresse pour tout savoir***

**[Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr)**

Ce site informe sur la collecte de recensement et son utilité avec notamment des outils ludiques à partager sur les réseaux sociaux (animations, infographies...).

Les communes ont également à leur disposition des outils spécifiques pour accompagner leur communication locale tout au long de la collecte pour leur affichage public, leur journal municipal et leur site internet.

### **Pour savoir si l'on est enquêté en 2016**

- Cette année, les communes de moins de 10 000 habitants concernées en Guyane sont : **Awala-Yalimapo, Iracoubo et Mana**
- Les habitants **des communes de 10 000 habitants ou plus** peuvent **se renseigner auprès de leur mairie** afin de savoir si leur logement est concerné par l'enquête de recensement 2016

Plus d'informations sur **[Insee.fr](http://Insee.fr)**

# Bilan démographique de la Guyane

## Poursuite de la transition démographique en Guyane

### Légère inflexion de la natalité

#### *Insee Analyses Guyane*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 244 118 habitants résident en Guyane. Sur les cinq dernières années, l'accroissement annuel s'élève à 2,2 %. La Guyane est ainsi la région la plus dynamique des DOM. La population diminue en Martinique (- 0,6 %), stagne en Guadeloupe, et augmente à La Réunion (+ 0,7 %/an).

De la fin des années 60 jusqu'au début des années 2010, le solde apparent des entrées-sorties en Guyane a contribué à plus de la moitié de la croissance de la population guyanaise. Entre 2007 et 2012, pour la première fois, les sorties ont été plus nombreuses que les entrées, faisant du solde naturel le seul moteur de la croissance de la population.

Alors que les Antilles font face au vieillissement de leur population, la Guyane n'est que très peu confrontée à ce phénomène. C'est la région française la plus jeune. L'indicateur de jeunesse est plus de cinq fois plus élevé qu'en France métropolitaine avec 6,1 jeunes de moins de 20 ans pour une personne âgée de plus de 60 ans.

L'indicateur de fécondité est en baisse en Guyane mais reste toujours supérieur à celui de France métropolitaine. Le nombre moyen d'enfants pour une femme est passé de 3,93 en 1994 à 3,52 en 2012. Cette baisse récente indiquerait l'amorce de la deuxième phase de la transition démographique : le passage à un régime de faible natalité. La première phase de la transition démographique ayant été acquise avec le passage à un régime de faible mortalité. En 2013, le taux de mortalité s'établit à 3,1 décès pour mille habitants.

En Guyane, plus du tiers des habitants (35,1 %) est de nationalité étrangère. Trois nationalités en composent, à elles seules, la grande majorité : les Surinamais (37 %), les Brésiliens (27 %) et les Haïtiens (25 %). En 2014, un peu moins d'une naissance sur deux était issue d'une mère de nationalité étrangère (15 % en métropole).

Les dynamiques démographiques locales sont diversifiées. Avec 83 412 habitants, la Communauté de communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) est le territoire le plus dynamique de Guyane. S'il rassemble seulement 33,7 % de la population, il assure à lui seul 70,4 % de la croissance démographique régionale. C'est aussi la seule zone de Guyane à afficher un solde migratoire positif.

**Embargo jusqu'au 21 janvier à midi**

**Contacts presse :**

Valérie Eloi: 0594 29 73 28 / 0694 20 60 93 - [valerie.eloi@insee.fr](mailto:valerie.eloi@insee.fr)

**Pour les lecteurs :** le document sera disponible après l'embargo sur [www.insee.fr/Guyane](http://www.insee.fr/Guyane), rubrique « Publications »/ Insee Analyses.